

IDEE PARCOURS

**Guide du porteur
de projet**

**#Utilité sociale et environnementale
#Accompagnement au changement
#Visée transformatrice
#Effet démultiplicateur
#Coopération**

Comment est né ce dispositif ?

La Région Normandie et ses partenaires réunis autour d'une instance commune (ENCATE) partagent des réflexions stratégiques, des retours d'expériences, des données issues de la recherche.

Aussi, à l'appui de la connaissance de terrain des acteurs, des apports du GIEC normand et plus globalement de la production scientifique en matière de psychosociologie, la Région Normandie a souhaité refondre son dispositif d'aide pour imaginer des conditions de soutien à l'accompagnement au changement en faveur de la transformation écologique et sociale.

Pour ce faire, elle a réuni une quinzaine d'acteurs associatifs et coopératifs afin de co-construire un dispositif partagé défendant une vision commune entre la collectivité et les bénéficiaires, fruit d'une réflexion approfondie, du croisement des points de vue et de la réalité des moyens disponibles.

Pourquoi un parcours mise en récit - mise en expériences ?

Le choix de se concentrer sur cette démarche repose sur les travaux produits en neurosciences et psychosociologie, en particulier dans le cadre du GIEC Normand 2.

Ainsi, cette approche contribue à :

- o Réduire la distanciation psychologique : + on imagine un horizon, + on se sent familier avec le sujet, + on a envie d'agir
- o Renforcer le contrôle comportemental perçu : + on se sent familier avec le sujet, + on renforce son sentiment de compétence, + on est outillé pour passer à l'action
- o Accompagner l'action et le maintien (étapes 4 et 5 du changement) : + on est accompagné vers des solutions concrètes, + le passage à l'action est facile et durable, + on consolide son engagement

Dans quel but ?

Créer les conditions du changement :

- des connaissances
- des représentations,
- des relations
- des pratiques
- des organisations
- des normes

Favorables à la transformation écologique et sociale.

Comment ?

· **Par la stimulation des imaginaires et l'écriture de nouveaux récits**

Objectifs : Déconstruire les verrous limitant le pouvoir d'agir et activer les clés favorables à un futur désirable et une nouvelle norme écologique et sociale : coopération, convivialité, justice sociale, respect des limites planétaires...

et

· **Par le vécu d'expériences et l'émergence de projets coopératifs**

Objectifs : Approfondir une relation consciente aux autres et au monde, outiller par l'expérimentation le passage à l'action vers la mise en œuvre de solutions robustes, favoriser des coalitions d'actions.

Qu'entend-on par “Récits” ?

Chemins de narration qui illustrent une façon de voir le monde, une trajectoire de développement pour laquelle on comprend les racines, les étapes et l'horizon que l'on vise. C'est aussi une histoire où l'on voit la place de chacune et chacun. C'est une polysémie qui embrasse la diversité de ces histoires.

En ce sens, la mise en récit n'est pas :

- De la mise en contexte
- De la communication
- Uniquement une restitution

La mise en récits est une approche singulière qui peut nécessiter de la formation et/ou le recours à des tiers spécifiques.

Qu'entend-on par “Parcours” ?

Processus guidé et progressif qui offre à chacune et chacun, par la découverte collective et individuelle ainsi que l'expérimentation, de mobiliser, développer et renforcer ses compétences, construire des références et valeurs communes.

Qu'entend-on par “Expérience” ?

Pratique de quelque chose, de quelqu'un, épreuve de quelque chose, dont découlent un savoir, une connaissance, une habitude, un comportement acquis à travers l'interaction.

En ce sens, l'expérience ne se limite pas :

- A des sorties/visites/événements...
- A des ateliers/jeux/lectures...
- A des rencontres

Elle suppose un contact prolongé et renouvelé qui creuse/multiplie les interactions dans une visée d'apprentissage sensible.

De quoi parle-t-on (repères et concepts) ?

- **Bénéficiaire** : Bénéficiaire de l'aide régionale (porteur ou porteuse du projet).
- **Bilan narratif** : Document de bilan qui relate le projet en mettant en lumière les valeurs et ressources immatérielles produites, reprenant des verbatims, témoignant des réussites mais aussi des difficultés et obstacles rencontrés.
- **Coalition** : Union momentanée face à une problématique dans la poursuite d'un intérêt commun.
- **Coopération** : Organisation collective, librement consentie, fondée sur une vision partagée des différents acteurs, dans un esprit d'intérêt général, au service de toutes les parties prenantes. Elle est une relation de réciprocité équitable basée sur les capacités de partage, de prise de distance, de reconnaissance et de satisfaction mutuelles.
- **Education populaire** : Processus visant à faire évoluer les individus et la société en s'appuyant sur des méthodes de pédagogie active où chaque personne est porteuse de savoirs. Elle permet aux individus de se forger leur propre opinion sur la société et d'agir de manière libre et éclairée.
- **Participation** : Processus d'engagement de personnes ordinaires, agissant seules ou au sein d'une organisation, en vue d'influer sur une décision portant sur des choix significatifs qui toucheront leur communauté.
- **Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO)** : Fait de porter attention aux effets et aux impacts des organisations sur l'environnement social et naturel et à leur contribution au bien-être collectif.
- **Robustesse** : Capacité à se maintenir stable, sur le court terme, et viable sur le long terme. Capacité à survivre aux fluctuations de l'environnement et à se transformer si les conditions l'exigent.
- **Usagers** : Personnes à qui s'adressent le projet (participantes et participants)
- **Utilité sociale et environnementale** : Sont considérées comme d'utilité sociale et environnementale, les actions qui ont pour objectif de concourir à la santé planétaire, la lutte contre le dérèglement climatique (atténuation et adaptation) et l'effondrement de la biodiversité, dès lors que leur activité contribue également au maintien ou la recréation de lien social et de solidarités territoriales, à la participation et l'éducation à la citoyenneté.
- **Visée transformatrice** : Processus de changement durable des conditions de vie des communautés.

Accompagner la coopération ?

Outre la mise en œuvre d'actions concrètes, il est entendu que l'aide régionale accompagne également un **temps de coopération** que ce soit pour le bénéficiaire (**charges de personnel** au réel) et les partenaires associés (**prestations externes**), apprécié par l'instruction au regard des partenaires et de la nature des collaborations.

C'est quoi une subvention ?

La subvention :

- Est une **contribution facultative** justifiée par l'intérêt général et destiné à la réalisation d'une action ou d'un projet,
- Est accordée à des **porteurs d'une initiative propre** qu'ils ont préalablement définie et qu'ils entendent mettre en œuvre,
- N'a pas pour objet de répondre à un besoin propre exprimé au préalable par une autorité publique,
- Ne peut être apparentée à un contrat de la commande publique dans le cadre duquel la personne publique exprime un besoin qui lui est propre,
- Ne constitue pas une **contrepartie** (bien matériel ou prestation de service).

Sources : Article 59 de la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire et article 9-1 dans la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000

BOITE à Outils

IDEE PARCOURS

Comprendre les
critères

Au travers de ce dispositif, la Région, à l'écoute des acteurs de terrain, souhaite s'inscrire dans une démarche de **qualification des projets** et d'**amélioration continue**. C'est pourquoi, ce dispositif s'accompagne d'une boîte à outils.

QUELLES QUESTIONS SONT OBSERVÉES À L'INSTRUCTION ?



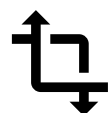
Notion de parcours

En quoi la mise en récits et la mise en expériences sont organisées en parcours ? Quel lien, quelle cohérence entre les deux dimensions ? Quelle progression ? Quelles compétences associées, quels partenaires ?



Utilité sociale et environnementale

En quoi le projet participe de la lutte contre le dérèglement climatique et/ou l'effondrement de la biodiversité ? Du lien social, de la participation citoyenne ? Comment la structure s'applique-t-elle ces principes (mobilité, gouvernance...) ?



Visée transformative

A quel niveau se situent les changements visés par le projet (connaissances, représentations, relations, pratiques, organisations) ? Avec quelles méthodes ? Quelle implication des usagers ? Comment l'effet démultiplicateur du projet est-il conçu (formation de relais, transposition à d'autres territoires...) ?



Intérêt régional

Le projet est-il implanté au-delà d'un seul département ? Si oui, lequel ? Si non, préciser en quoi le projet est démonstrateur (caractère inspirant, innovant, inédit...) et quelle est la stratégie d'essaimage construite (canaux de diffusion concrète, outils de mise en partage...) ?



Coopération

Quels sont les enjeux et méthodes de coopération du projet ? Qui sont les autres organismes impliqués dans la co-construction du projet ? Quelles sont les ressources réellement mutualisées (moyens humains, financiers, techniques...) ?



Décloisonnement

Quels sont les liens du projet avec des acteurs relevant d'autres champs que la transition écologique (culture, sport...) ? Avec des acteurs de la recherche ? De l'entreprise/de l'industrie ? Quelle est la nature de ces collaborations ?



Accessibilité

En quoi le projet se déroule au plus près des personnes ? Dans quels lieux physiques ? Comment prend-il en compte les savoirs quotidiens ? Si oui, comment ?

BOIT IDEE PARCOURS

Construire son
projet

Au travers de ce dispositif, la Région, à l'écoute des acteurs de terrain, souhaite s'inscrire dans une démarche de **qualification des projets** et d'**amélioration continue**. C'est pourquoi, ce dispositif s'accompagne d'une boîte à outils.



ADOPTER UNE POSTURE D'HUMILITÉ

Conscientiser nos vulnérabilités

La vulnérabilité est-elle notre condition ? Dans une approche "santé", le groupe VYV a identifié six grandes vulnérabilités socio-écologiques, réparties en deux mouvements :

- 1/ L'altération du contexte écologique : intensification des conditions climatiques extrêmes, multiplication des pollutions et nuisances, apparition de maladies infectieuses inédites.
- 2/ L'altération de nos modes de vie : nouvel essor des modes de travail pénible, érosion des solidarités collectives, précarisation de la société

<https://www.sinonvirgule.fr/projets/2025-01-20-demain-toutes-et-tous-vulnerables/>

Source : Sinon Virgule

Considérer tous les savoirs, compétences, expertises, potentiels

Alors que les mesures politiques d'incitation à la sobriété se multiplient, l'attention portée aux modes de vie des personnes en situation de précarité rappelle qu'une expertise ordinaire de la sobriété n'a pas attendu la crise pour se développer et se partager. Contrairement à l'a priori d'indifférence écologique des catégories populaires, cette expertise ordinaire peut être vectrice de la construction d'un futur écologique

<https://journals.openedition.org/vertigo/40973>

Source : Gaëtan Mangin et Alex Roy, « L'écologie en milieux populaires : de la débrouillardise à l'action collective », Vertigo – la revue électronique en sciences de l'environnement



ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT...

Comprendre et s'outiller

- Pourquoi accompagner le changement ?
- Comment accompagner le changement ?
- Le réseau normand des accompagnateurs et des accompagnatrices du changement
- Les outils pour passer à l'action

Source : ANBDD

... ET CHANGER L'ACCOMPAGNEMENT

Du silo au systémique

Ce qui compte, ce ne sont pas seulement les éléments eux-mêmes, mais surtout les relations et les effets qu'ils ont les uns sur les autres. L'approche systémique repose sur l'idée que :

- Chaque individu évolue dans plusieurs systèmes (familial, social, professionnel, institutionnel...).
- Les difficultés ne peuvent pas être comprises sans tenir compte de ces interactions.
- Un changement durable implique souvent une action à différents niveaux, en prenant en compte les dynamiques relationnelles, environnementales et institutionnelles.

<https://communaute.inclusion.beta.gouv.fr/forum/lapproche-syst%C3%A9mique-une-lecture-globale-pour-mieux-accompagner-239/>

Source : Communauté de l'inclusion



APPRIVOISER L'APPROCHE NARRATIVE

Investir le “terrain du désir”

“Comment ? En déployant une écriture qui (...) donne envie non seulement de se bouger et d'amener un monde vivant à l'existence, mais fasse aussi bruisser le désir des liens dans son tissage. Qui nous fasse éprouver le goût que prend le cosmos sur nos lèvres quand les étoiles pleuvent, qui nous fasse sentir ce que ça fait d'être cousu à même un collectif, fil à fil, à même la liberté des autres qui devient sienne.”

Alain DAMASIO – Vallée du Silicium

L'émergence des nouveaux récits

Pour réussir les transitions écologiques et sociales, il est utile de proposer d'autres imaginaires souhaitables et de nouveaux récits écologiques inspirants et mobilisateurs.

<https://communication-responsable.ademe.fr/lemergence-de-nouveaux-recits>

Source : ADEME

Repères sur la mise en récit des projets de transition

Cette ressource s'attelle aux bases théoriques de l'approche narrative et donne des clés méthodologiques pour se mettre en « mode » récit. À travers les expériences de terrain de Loos-en-Gohelle, du SCoT Grand Douaisis accompagné par Virage Énergie, de la MRES ou du département de la Gironde, cette production révèle les différentes facettes de la mise en récits.

<https://www.cerdd.org/actualites/ressources/reperes-sur-la-mise-en-recit-s-de-vos-projets-de-transitions/4ac7bc36-cec3-4ad0-9932-f2a371885da4>

Source : CERRD



Comment mener à bien un projet de coopération ?

Mener un projet en coopération avec d'autres partenaires, mieux appréhender le travail en collaboration, éviter les pièges : 13 fiches pratiques pour savoir comment s'y prendre.

<https://www.civam-normands.org/index.php/actualites-divers/1565-comment-mener-a-bien-un-projet-de-cooperation>

Source : Coopaires - Réseau des CIVAM Normands, GRAINE Normandie, Terre de Liens Normandie ARDEAR Normandie

Comment croître en maturité coopérative ?

Les transitions que nos sociétés traversent (écologiques, économiques, sociales, démocratiques...) sont toutes liées entre elles. Traiter cette complexité impose d'associer chacun des acteurs, dans une démarche transverse et transdisciplinaire.

<https://instercoop.fr/>

Source : Institut des territoires coopératifs

Favoriser l'engagement et la coopération dans les instances de participation

La coopération peut induire l'association de citoyens au sein d'instances de participation. Dans ce cadre, il est primordial de travailler la valorisation des individualités au sein du groupe, la construction d'une identité commune, l'adoption d'un état d'esprit coopératif, l'utilisation de méthodes collaboratives, le partage de la gouvernance.

<https://solucracy.org/apps/wiki/?PagePrincipale>

Source : Solucracy



DECLOISONNER

Partager la recherche

“Nous devons décroisonner les approches et les disciplines pour aller vers des recherches situées aux interfaces. Réussir à conjuguer sciences dures et sciences sociales pour répondre pleinement aux enjeux de société et imaginer les modèles de demain. Ce décroisonnement nécessite de la co-construction avec un dialogue exigeant entre chercheurs, acteurs publics, acteurs économiques, échelons nationaux et locaux, et la société civile.”

<https://recherche.ademe.fr/decloisonner-la-recherche-scientifique>

Source : Tribune du président de l'ADEME

Vers des projets arts/sciences/société

Aucune discipline ne peut embrasser seule, représenter et encore moins proposer des solutions responsables face aux enjeux de transformation écologique. Les défis contemporains invitent au dialogue et à la collaboration entre différents domaines de recherche, de création et d'action et champs du savoir académique, artistique ou empirique. Leur convergence est un pari passionnant et bénéfique.

Source : Chaire “Art & Sciences” – Fondation Carasso

Aller vers... pour emmener à

La transformation écologique concerne toutes et tous. L'urgence climatique invite à déployer les actions hors des cadres déjà connus pour privilégier “l'aller vers” en multipliant les actions délocalisées notamment dans des lieux atypiques ou d'hyper-proximité (espace public, cafés, entreprises, clubs de sport...). Créer les conditions d'une relation de confiance et de proximité est aussi le premier mouvement pour pouvoir “emmener à” (des écosystèmes peu fréquentés par ex).



EVALUER

Source : Métropole Grand Lyon X GRAINE Rhône-Alpes
Exemple d'outil : [Quadrant Conseil](#)

Dès la conception, évaluer le projet

A cette étape on peut évaluer si les intentions énoncées dans le projet sont cohérentes ainsi que la méthodologie de construction, les valeurs centrales et les choix de parcours. A ce stade, on peut ainsi évaluer : le contexte, les caractéristiques des personnes concernées, la démarche de concertation prévue, les objectifs retenus, la pertinence des partenariats, l'organisation, la cohérence du budget.

Compter ce qui compte

Au regard de l'analyse du projet, co-définir ce que l'on souhaite observer (indicateurs chiffrés et valeurs immatérielles) et les méthodes adéquates à mettre en œuvre (comptages, enquêtes, témoignages...). Pour mesurer la progression, il est utile de mesurer un "état zéro" au début du projet.

Evaluer le processus, le déroulement de l'action

Evaluer le processus c'est porter un regard attentif sur l'ensemble des aspects (organisation, apports, méthodes, implication...) en veillant à la cohérence globale. Il s'agit aussi d'assurer le pilotage de l'action en temps réel et de faire des ajustements en cours de réalisation en vue d'atteindre les objectifs prévus.

Evaluer les effets, les résultats

On ne peut pas mesurer précisément et de manière exacte ce qu'une action produit à long terme chez ses participants. Toutefois, évaluer les effets c'est être attentifs aux changements de représentations (façons de voir et de percevoir), la propension à adopter de nouvelles pratiques, la façon d'agir face à un événement, observable à travers des formes concrètes d'expression. Outre la réussite de l'action, on peut chercher ainsi à évaluer l'acquisition de savoirs, la mobilisation des ressentis, le développement de savoir-faire, de savoir-être et savoir-devenir, les effets sur un développement durable.



EVALUER

Source : ADEME

Simon VESCOVI, Nicolas FIEULAIN, Hadrien ORVÖEN, Julie HEMMERLIN, Fabien DEZEQUE.
2023. Mettre en œuvre des actions d'accompagnement aux changements de comportements.

Indicateurs de mesure de changement

J'évalue ...	... Le niveau de sensibilisation	... Le passage à l'action	... La pérennisation du comportement
Indicateurs de mesure de changement	Préoccupation (sentiment d'être concerné par le sujet, nombre et/ou taux de participants ayant fait évoluer leurs préoccupations ou priorités). Attitudes (intensité des attitudes, valence des attitudes : positives, neutres ou négatives). Connaissance des enjeux (niveau de connaissance/information sur le sujet, sentiment d'être informé, nombre et/ou taux de participants ayant amélioré leur connaissance des enjeux) Connaissance des solutions alternatives (niveau de connaissance des solutions alternatives, nombre et/ou taux de participants ayant pris connaissance des solutions alternatives). Engagement (niveau de motivation pour s'engager dans un changement de pratiques, intentions d'engagement, nombre et/ou taux de participants ayant pris des engagements).	Facteurs facilitant ou freinant le passage à l'action. Intention de passage à l'action (déclaration par les participants de leur volonté d'initier certains comportements). Nombre de participants ayant changé une ou plusieurs pratiques. Taux de passage à l'action (proportion de participants ayant changé leurs pratiques). Actions réalisées (nombre, qualité, intensité et fréquence des actions réalisées sur la totalité des participants ou par participants). Évolution du sentiment de capacité à changer ses pratiques / réaliser les nouveaux comportements. Impacts des changements effectifs de pratiques réalisés (ex : baisse des kms parcourus en voiture, augmentation de la fréquence d'utilisation des modes de transport alternatifs, diminution de la quantité et du poids des déchets, économie d'énergie réalisée, etc.).	Facteurs facilitant ou freinant le maintien de la pratique. Intention de maintien des nouveaux comportements (déclaration par les participants de leur volonté de maintenir les changements dans le temps). Maintien des changements à différentes temporalités (3 mois, 6 mois, 1 an, etc... ; nombre et/ou taux de participants ayant maintenu les nouvelles pratiques). Perception de l'évolution des normes sociales et de l'action de groupe (sentir que l'on n'est pas seul à agir, que les normes de la société ont changé).



RESTITUER

D'abord, pour les participants

Au-delà du bilan à fournir justifiant de l'action, la restitution s'adresse avant tout aux participants du projet. Elle permet de les considérer, des les remercier de leur engagement, de célébrer la fin de l'action et de laisser une trace.

Un livrable, oui mais...

Produire un livrable (édition, podcast, guide...) peut être une solution retenue pour restituer d'une action. Cependant, il convient d'être vigilant à sa forme et son contenu (le livrable est-il appréhendable par les participants du projet ?). De plus, il est nécessaire d'anticiper sa diffusion (cibles, modes de distribution, essaimage dans les réseaux, reproductibilité...).

Restituer aux partenaires

Restituer aux partenaires est un passage obligé au travers, a minima, de la transmission d'un bilan d'activités et financier. Il convient d'être attentif aux dates de rendus des bilans et de veiller à produire à la fois des éléments quantitatifs et qualitatifs.

Rendre “conte” : le bilan narratif

Au delà des données quantitatives et qualitatives, un bilan narratif “raconte” le projet, reprend des verbatims, met en lumière les valeurs et ressources immatérielles produites par le projet, mais également témoigne des réussites, des difficultés et des obstacles rencontrés.

Source : Virage Energie + [exemple](#) du CERDD

Médiatiser ?

La médiatisation d'une action est un levier de mise en partage. En Normandie, des médias indépendants tels que [Radio Phenix](#) (radio) ou [Grand Format](#) (presse) mettent régulièrement en lumière, en cohérence avec leur ligne éditoriale, des initiatives de transitions.

BOIT A O U L S

IDEE PARCOURS

Trouver des
partenaires

Au travers de ce dispositif, la Région, à l'écoute des acteurs de terrain, souhaite s'inscrire dans une démarche de **qualification des projets** et d'**amélioration continue**. C'est pourquoi, ce dispositif s'accompagne d'une boîte à outils.

TROUVER DES PARTENAIRES

Pas de règle, pas d'agrément

Le bon partenaire est le partenaire **le plus pertinent** pour le projet. Plus le projet est précis, plus il est facile d'identifier la bonne ressource.

Le partenaire peut déjà être identifié dans le **réseau personnel et professionnel** du bénéficiaire ou bien faire l'objet d'une recherche et de **conseils** auprès de la Région ou d'organismes-tiers. Repérer des **projets proches** du sien peut également être une bonne solution.

S'il convient de construire le projet avec l'**écosystème du territoire local**, les **partenaires associés** peuvent être **proches ou lointains** (locaux, régionaux, nationaux, internationaux). C'est la spécificité du projet qui est motrice des partenaires associés.

Une liste impossible... mais quelques pistes

Il est impossible de dresser une liste de partenaires-types tant le nombre de combinaisons est grand et appelle autant de projets différents.

Néanmoins, pour le **secteur de la recherche**, la plupart des coordonnées des enseignants-chercheurs sont accessibles publiquement sur les **sites internet des universités**. Il est également possible de se tourner vers des organismes-tiers comme **le Dôme** ou l'**ANBDD** qui collaborent avec ce secteur.

Pour la dimension "**mise en récits**", le **secteur de la culture** est un partenaire naturel. Le champ des disciplines étant très vastes et les propositions artistiques singulières, le mieux reste d'**explorer**. En premier lieu, la **DRAC Normandie** apparaît comme une interlocutrice incontournable, en particulier le **Pôle Action culturelle et Territoires**.

Il est également possible, sans exclusive, de se rapprocher des agences régionales qui recensent des artistes de leurs secteurs : **Normandie Livre et lecture**, **NORMA** (musiques actuelles), **ODIA Normandie** (Spectacle vivant), **RNI3bis** (Arts visuels), **Normandie Images** (Cinéma et audiovisuel), **La fabrique de patrimoines** (patrimoine)...

Pour le **champ de l'entreprise**, l'approche peut-être locale (entreprise du territoire), thématique (produit ou service), relationnelle (lien personnel ou professionnel). Il est également possible de se tourner vers les **chambres consulaires** (Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Chambre d'Agriculture). Par ailleurs, plusieurs associations regroupent des collectifs d'entreprises : la **CEC Normandie**, **NEODD 2030**..

Même approche pour les **secteurs du tourisme, du sport et de la santé** au regard de la diversité des structures et des établissements. Toutefois, des organismes régionaux peuvent jouer un rôle de conseil : **Normandie Tourisme**, **CROS Normandie** (sport), **ARS Normandie** (santé).

Enfin, les partenaires engagés dans l'**accompagnement aux transformations écologiques** sont nombreux avec des propositions de **misés en expériences** multiples. Là encore, le mieux reste d'**explorer** ou de **se rapprocher de projets proches** du sien. En Normandie, plusieurs plateformes recensent, sans caractère exhaustif, des acteurs de ce secteur :

- **Carteco – CRESS Normandie**
- **GRAINE Normandie**
- **Normandie Economie Circulaire**
- **Communauté Normande des Objectifs de Développement Durable**

A noter

Pour les projets à **dimension culturelle**, les structures déjà accompagnées par la Direction de la Culture et du Patrimoine, ne peuvent prétendre à IDEE Parcours que pour des projets non inscrits dans les aides déjà en cours et seulement si ces derniers génèrent des dépenses supplémentaires spécifiques.

De plus, IDEE Parcours n'a pas pour objet d'accompagner une création thématique ou une démarche d'écoresponsabilité mais bien des projets dont la vocation est un changement durable et structurant en faveur des transitions.

Chaque projet fera l'objet d'un échange avec la Direction Culture et Patrimoine pour en apprécier l'instruction.

BOIT IDEE PARCOURS

Foire aux questions

Au travers de ce dispositif, la Région, à l'écoute des acteurs de terrain, souhaite s'inscrire dans une démarche de **qualification des projets** et d'**amélioration continue**. C'est pourquoi, ce dispositif s'accompagne d'une boîte à outils.

Cette FAQ a été élaborée sur la base des questions soulevées lors des webinaires de présentation du 23 septembre et 09 octobre 2025.

Qu'entend-on par livrable ? Il s'agit d'une trace qui documente et/ou célèbre le projet. Son format est libre. Sa stratégie de diffusion doit être anticipée et cohérente (pair-à-pair, réseaux professionnels, médias...

Ce dispositif peut-il être complémentaire à d'autres dispositifs ? Oui, y compris des dispositifs de la région Normandie. Dans ce cas, il faudra toutefois veiller à ce que les dispositifs régionaux ne financent pas le même volet du projet.

Le projet doit-il comprendre -a minima- un porteur et un coopérateur ? Non, il n'y a pas d'obligation. Toutefois la coopération est très fortement encouragée.

Quelle est l'enveloppe globale affectée au dispositif ? L'intégralité de l'enveloppe affectée aux dispositifs précédents est redistribuée sur IDEE PARCOURS. A ce jour, elle est de 1,2 millions environ (sous réserve de contraintes budgétaires).

Est-il possible de déposer des projets pluriannuels ? Oui, la bonne temporalité du projet est celle que le bénéficiaire juge pertinente. A noter : Cette temporalité ne déclenche pas systématiquement une convention pluriannuelle (appréciée à l'instruction).

Comment estimer les dépenses de coopération ? Le bénéficiaire estime au réel les dépenses de fonctionnement liées à la coopération (salaires, prestations, etc.) et les reporte dans son budget prévisionnel. Cette estimation se fait dans le cadre d'une relation de confiance et dans le respect du bon usage de l'argent public.

Peut-on être porteur d'un projet et coopérateur d'un autre ? Oui. En ayant à l'esprit que le nombre de projets qu'il est possible d'accompagner est contraint par l'enveloppe budgétaire.

L'aide aux têtes de réseaux est-elle maintenue ? Les têtes de réseaux, tout comme les autres organismes, peuvent continuer à bénéficier d'une aide régionale dans le cadre des dispositions prévues par IDEE PARCOURS.

En combien de versements, l'aide régionale intervient-elle ? L'aide de la Région est forfaitaire (non proratisée si les dépenses prévisionnelles ne sont pas atteintes). Le versement se fait en une fois si le projet est annuel et la subvention inférieure à 23 000 €. Dans les autres cas de figures, le versement est fractionné (conformément au règlement des subventions).

La Région exige-t-elle plusieurs devis des prestataires du projet ? Non. Cette pratique est à discrétion du porteur, selon ses usages ou ce que son statut nécessite.

Une convention en cours devient-elle caduque avec IDEE PARCOURS ? Non. la convention en cours continue de faire foi jusqu'à sa date de fin. La demande d'aide suivante devra, en revanche, se faire selon les dispositions d'IDEE PARCOURS.



IDEE PARCOURS a été pensé entre mars 2024 et janvier 2025
par les services de la Région en lien avec :

- Anne-Laure, Maelle et Tom de **La Coop des territoires**
- Benoit de **Normandie Equitable**
- Céline de **InSite**
- Isiah de **Chauffer dans la noirceur**
- Jean-Baptiste de l'**ARDES**
- Magalie de la **CRESS Normandie**
- Marion de l'**ANBDD**
- Marion, Sophie et Simon de **Normandie Livre et Lecture**
- Nadège du **GRAINE Normandie**
- Ogier des **Petits Débrouillards**
- William du **Mouvement Actif pour une Vie Durable**

Une pensée particulière **pour Fred Lescat**
des Nouvelles Coordonnées

Relecture par Hélène, Laure et Yannick de **Solucracy**,
méthode pour une dynamique de collaboration sur les
territoires.

La Région Normandie remercie également **l'ensemble des structures** qui n'ont pas participé au groupe de travail mais ont contribué, de près ou de loin, à l'émergence de ce dispositif.

Contact

Benoît BARBIER LEMENNAIS
Chargé des initiatives et récits de transition
Mission Développement Durable
benoit.lemennais@normandie.fr